

CONDITIONS DÉFINITIVES POUR LES BONS D'OPTION SUR ACTION

EN DATE DU 19 avril 2013

Bons d'Option émis par

**SOCIÉTÉ GÉNÉRALE
(en qualité d'Emetteur)**

Les modalités applicables aux Bons d'Option figurent dans le Prospectus de Base (visa de l'Autorité des marchés financiers (l'"AMF") n° 11-283 du 30 juin 2011) et les Suppléments (visa AMF n° 11-356 du 8 août 2011, n° 11-413 du 15 septembre 2011, n° 11-520 du 10 novembre 2011, n° 11-574 du 13 décembre 2011).

En ce qui concerne les dernières informations financières relatives à l'Emetteur :

Le Document de Référence déposé auprès de l'AMF le 4 mars 2013 sous le n° D. 13-0101 et le rapport Pilier 3 ayant fait l'objet d'un supplément visé par l'AMF le 15 avril 2013 (visa AMF n°13-157).

Les Conditions Définitives, le Prospectus de Base et les Suppléments sont disponibles sur le site internet de l'AMF <http://www.amf-france.org> et sur le site internet <http://www.sgbourse.fr>, ou tout autre site qui viendrait à lui succéder.

L'attention des acheteurs potentiels est attirée sur le fait que :

- ils doivent lire ces Conditions Définitives en liaison avec le Prospectus de Base et les Suppléments,
- de par leur nature, les Bons d'Option sont susceptibles de connaître des variations de valeur considérables pouvant aboutir, dans certains cas, à la perte de la totalité du prix d'achat des Bons d'Option. Il est recommandé aux acheteurs potentiels de ne prendre leur décision qu'après avoir soigneusement examiné, avec leurs conseillers, si l'investissement envisagé correspond bien à leurs besoins et à leurs moyens.
- seule la version française du Prospectus de Base et des Suppléments a reçu un visa de l'AMF. La traduction anglaise est pour information uniquement.

LES BONS D'OPTION N'ONT PAS ÉTÉ ET NE SERONT PAS ENREGISTRÉS EN VERTU DU *UNITED STATES SECURITIES ACT 1933*, TEL QU'AMENDÉ, ET LA NÉGOCIATION DES BONS D'OPTION N'A PAS ÉTÉ APPROUVÉE PAR LA *UNITED STATES COMMODITY FUTURES TRADING COMMISSION* EN VERTU DU *UNITED STATES COMMODITY EXCHANGE ACT*. NI LES BONS D'OPTION, NI AUCUN DROIT SUR CEUX-CI, NE POURRONT À AUCUN MOMENT ÊTRE OFFERTS, VENDUS, REVENDUS, NÉGOCIÉS OU LIVRÉS, DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT, AUX ETATS-UNIS NI À DES RESSORTISSANTS DES ETATS-UNIS OU POUR LEUR COMPTE OU À LEUR PROFIT. SUR LA DESCRIPTION DES RESTRICTIONS EN MATIÈRE D'OFFRE ET DE VENTE DES BONS D'OPTION, VOIR LE CHAPITRE « ACHAT ET RESTRICTIONS DE VENTE » DU PROSPECTUS DE BASE.

Emetteur : Société Générale
Date d'émission : 23 avril 2013
Preneur Ferme : SG Option Europe
Agent Financier : Société Générale – Tours Société Générale – 92987 Paris La Défense Cedex
Agent de Calcul : Société Générale – Tours Société Générale – 92987 Paris La Défense Cedex
Cotation : Euronext Paris

Action Peugeot S.A. (code ISIN FR0000121501)

- Marché de Cotation : Euronext Paris
 - Taux de Conversion : Non applicable

Tranche	Nombre de Bons	Nature du Bon	Prix d'Exercice	Date de Maturité	Lot de Bons d'Option	Prix d'émission
H	5.000.000	achat	EUR 17,45	20-mars-15	5 Bons	EUR 0,36

Tranche	code ISIN	code mnémonique
H	FR0011172261	5200S

Forme des Bons d'Option : Les Bons d'Option sont émis au porteur.
 La propriété des Bons d'Option sera établie par une inscription en compte, conformément à l'article L 211-4 du Code monétaire et financier.

Devise de Règlement : EUR

Modalités de règlement : Paiement en numéraire

Type de Bons d'Option : Européen avec exercice automatique à la Date de Maturité

Organisme(s) de Compensation : Euroclear France (Paris), Euroclear Bank (Bruxelles), Clearstream Banking (Luxembourg)

Modalités d'assimilation : Les Bons d'Option sont assimilables aux Bons d'Option émis le 28 décembre 2011 (code ISIN FR0011172261). L'assimilation s'effectuera à la date de cotation des Bons d'Option, objet des présentes Conditions Définitives.

Nombre minimum de Bons d'Option négociables : Un Bon d'Option par tranche (ou, au-delà de ce minimum, négociation par multiple entier de un Bon d'Option par tranche)

Nombre minimum de Bons d'Option exerçables (sauf pour l'exercice automatique à la Date de Maturité) : Non applicable

Radiation : La radiation interviendra à l'ouverture du marché à la Date de Maturité des Bons d'Option, sous réserve de toute modification de ce délai par les autorités de marché compétentes, modification pour laquelle la responsabilité de l'Émetteur ne pourra en aucun cas être engagée.

Site internet de l'Émetteur : www.sgbourse.fr

Animation du marché : Transactions en continu

Contact investisseurs : Société Générale N° Azur 0810 30 20 20

FINAL TERMS FOR WARRANTS ON SHARE

DATED 19 April 2013

Warrants issued by
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE
(as Issuer)

The provisions applicable to the Warrants appear in the Base Prospectus (*visa* from the *Autorité des marchés financiers* ("AMF") n° 11-283 dated 30 June 2011) and the Supplements (*visa* AMF n° 11-356 dated 8 August 2011, n° 11-413 dated 15 September 2011, n° 11-520 dated 10 November 2011, n° 11-574 dated 13 December 2011).

In respect of the last financial information relating to the Issuer:

The Reference Document filed with the AMF on 4 March 2013 under n° D. 13-0101 and the Pillar 3 Report having been the object of supplement dated 15 April 2013 (*visa* AMF n°13-157).

The Final Terms, the Base Prospectus and the Supplements are available on the website of the AMF <http://www.amf-france.org> and on the website <http://www.sgbourse.fr>, or any other successor website.

The attention of prospective purchasers is drawn to the fact that:

- they should read this Final Terms in conjunction with the Base Prospectus and the Supplements,
- due to their nature, Warrants may be subject to considerable fluctuations in value, which may, in certain circumstances, result in a total loss of the purchase price of the Warrants. Prospective purchasers are advised to make their decision only after having carefully considered, with their advisers, whether the planned investment is appropriate to their requirements and resources,
- solely the French version of the Base Prospectus and the Supplements has received a *visa* from the AMF. The English translation is for information purposes only.

THE WARRANTS HAVE NOT BEEN AND WILL NOT BE REGISTERED UNDER THE U.S. SECURITIES ACT OF 1933, AS AMENDED, AND TRADING IN THE WARRANTS HAS NOT BEEN APPROVED BY THE UNITED STATES COMMODITY FUTURES TRADING COMMISSION UNDER THE UNITED STATES COMMODITY EXCHANGE ACT. WARRANTS, OR INTERESTS THEREIN, MAY NOT AT ANY TIME BE OFFERED, SOLD, RESOLD OR DELIVERED, DIRECTLY OR INDIRECTLY, IN THE UNITED STATES OR TO, OR FOR THE ACCOUNT OR BENEFIT OF, A U.S. PERSON. FOR A DESCRIPTION OF THE RESTRICTIONS ON OFFERS AND SALES OF THE WARRANTS, SEE THE SECTION "PURCHASE AND SELLING RESTRICTIONS" IN THE BASE PROSPECTUS.

Issuer : Société Générale
Issue date : 23 April 2013
Manager : SG Option Europe
Warrant Agent : Société Générale – Tours Société Générale – 92987 Paris La Défense Cedex
Calculation Agent : Société Générale – Tours Société Générale – 92987 Paris La Défense Cedex
Listing : Euronext Paris

Share of Peugeot S.A. (ISIN code FR0000121501)

- Quotation Market : Euronext Paris
 - Conversion Rate : Not applicable

Tranche	Number of Warrants	Type of Warrant	Exercise Price	Expiration Date	Set of Warrants	Issue price
H	5,000,000	Call	EUR 17.45	20-March-15	5 Bons	EUR 0.36

Tranche	ISIN code	mnemonic code
H	FR0011172261	5200S

Form of the Warrants : The Warrants are in bearer form.
 The Warrants' ownership will be denoted by a registration in an account, in accordance with article L 211-4 of the French *Code monétaire et financier*.

Settlement Currency : EUR

Settlement provisions : Payment in cash

Type of Warrants : European with automatic exercise on the Expiration Date

Clearance Institution(s) : Euroclear France (Paris), Euroclear Bank (Brussels), Clearstream Banking (Luxembourg)

Provisions for fungibility : Not applicable

Minimum number of Warrants for trading : One Warrant per tranche (or, above this minimum, trading by integral multiple of one Warrant per tranche)

Minimum number of Warrants exercisable (except for the automatic exercise on the Expiration Date) : The Warrants are assimilated to the Warrants issued on 28 December 2011 (ISIN code FR0011172261). The assimilation will be made on the listing date of the Warrants, object of these Final Terms

Delisting : The delisting will take place at opening of the market on the Expiration Date of the Warrants, subject to any amendments to this timetable by the competent market regulators. The Issuer may in no case be held liable for such an amendment.

Issuer's website : www.sgbourse.fr

Market making : Trading in continuous

Investors' contact : Société Générale N° Azur 0810 30 20 20